

TRIBUNE

Groupe des élus majoritaires

Vous avez eu connaissance que le gouvernement s'inquiétait du fait que "la réforme de la suppression de taxe d'habitation avait été polluée par l'augmentation des taux de cette taxe par certaines mairies".

Je rappelle simplement que les recettes de cette taxe (produit de valeur locative par le taux voté par le Conseil municipal) permettent d'équilibrer le budget et de maintenir la qualité des services publics de proximité attendus par nos concitoyens.

De même, si le budget est en déséquilibre, la commune passe sous la tutelle de l'État et le préfet oblige alors cette dernière à relever les taux des taxes.

Depuis 2013, l'État a réduit de façon drastique les subventions accordées aux communes (D.G.F.).

Pour exemple, pour notre commune, la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) est passée de 489 862 € en 2013 à 183 162 € en 2018. L'État feint d'ignorer l'impact important sur les recettes des collectivités qu'engendre cette baisse des dotations.

En 2018, près de 6 000 communes (sur 36 600) ont choisi d'augmenter leur taux des taxes pour équilibrer leur budget.

Ce choix n'est pas lié au projet de réforme de la taxe d'habitation, mais bien aux diminutions des dotations puisque certaines communes font le choix chaque année d'augmenter les taux.

En ce qui concerne la ville de Quint-Fonsegrives, j'ai choisi depuis 2004, de ne pas augmenter les taux de nos taxes (taxe d'habitation et taxe foncière), pour autant, nos dotations de l'État ont fortement baissé.

Nous avons réussi à compenser cette baisse des dotations par une recherche de recettes nouvelles et une politique de gestion foncière performante qui nous ont permis de maintenir et développer nos services pour la population.

Je suis étonné que des ministres, anciens maires, puissent tromper les contribuables avec des éléments fallacieux.

Dans un autre domaine, je ne peux laisser dire que les riverains de Ribaute ont été lésés par le nouveau règlement de leur zone dans le PLUiH.

En effet, rien ne les oblige à modifier leur résidence et je puis vous assurer que leurs biens ont été revalorisés depuis l'arrivée de la nouvelle clinique ; les derniers montant des ventes en témoignent.

Bernard Soléra
Maire
pour le groupe des élus majoritaires

Groupe des élus minoritaires

Le PLUi-H a donné lieu à une enquête publique dont les conclusions sont accessibles sur le site de Toulouse Métropole, nous vous invitons à les consulter.

Nous constatons que les municipalités de Balma et Quint-Fonsegrives dont les territoires sont imbriqués n'ont pas saisi l'opportunité d'une réflexion intercommunale pour les projets de Ribaute et de la Gamasse.

Sur Ribaute 21 propriétaires s'opposent au déclassement de leurs parcelles résidentielles. Nous retiendrons la phrase du commissaire enquêteur « il est choquant de chercher à faire partir des gens qui vivent là, certains depuis longtemps, sans aucun respect de leur antériorité ni de leur patrimoine. »

Comment comprendre que notre commune propose de bâtir des immeubles de 21 mètres le long du chemin de Ribaute sans concertation avec Balma. Nous défendons l'idée d'une mixité fonctionnelle du secteur de Ribaute et une limitation des hauteurs à 12 m.

Le projet la Gamasse doit accueillir 630 logements. L'achat de ce terrain a été en 2010 une opportunité mais son urbanisation était conditionnée à la création de la LUBE qui a été abandonnée. Les maires de Quint-Fonsegrives et Balma ont proposé une voirie d'accès en cours d'enquête sans concertation ni étude ; cette voirie à partir du RD826 sans continuité avec Fonsegrives, créera une impasse, un ghetto puisque l'accès par le chemin de Rebeillou semble exclu.

La municipalité y prévoit la création d'un 2ème groupe scolaire qui répondra dans un 1er temps à l'accueil des enfants du quartier mais qu'en sera-t-il demain lorsqu'une carte scolaire imposera l'accueil d'enfants d'autres lotissements sans transports en commun ni liaison douce ?

Ces projets importants pour l'avenir de notre commune méritent une réflexion sereine, sans précipitation, dans le cadre d'une intercommunalité bien réfléchie.

Angel Péco
Conseiller municipal
pour le groupe des élus minoritaires